

SOMMAIRE



Directeur de la publication : Michel Bisson
Directrice de la communication : Irène Mathoutin
Rédactrice en chef : Virginie Deverly
Ont contribué à la rédaction : Catherine Guyennot, Carole Galland, Nicolas Gervais et Leslie Sevestre
Maquette : Thierry Pinchon
Crédits photos : Eric Miranda
Contact : webmaster@grandparissud.fr
Impression : Imprimerie SIEP • 145 000 ex.

Dépôt légal à parution. ©Tous droits réservés
Grand Paris Sud • Juin 2022

N° 39
Juin 2022

Le magazine
d'information
de la communauté
d'agglomération

**Abonnez-vous
aux newsletters
de Grand Paris Sud !**

► **Grand Paris Sud, Sortir,
Économie, Sport.**

C'est simple !

Renseignez votre courriel sur le site
grandparissud.fr/newsletter

et cochez la (ou les) newsletter(s)
qui vous intéresse(nt).



L'actu Grand Paris Sud, c'est :
grandparissud.fr

Et suivez-nous aussi sur...



[linkedin.com](https://www.linkedin.com/company/grand-paris-sud)
Grand Paris Sud



[instagram.com](https://www.instagram.com/grandparissud)
@grandparissud



[facebook.com](https://www.facebook.com/grandparissud)
grandparissud



[twitter.com](https://www.twitter.com/grandparissud)
@grandparissud



[youtube.com](https://www.youtube.com/grandparissud)
Grand Paris Sud



ÉDITO DU PRÉSIDENT



Grand Paris Sud a voté en avril son budget 2022 : nous avons décidé d'augmenter l'imposition des habitants et des entreprises. Ce n'est pas une décision prise à la légère. Elle a donné lieu à de nombreux échanges entre maires et à un travail important pour minimiser son impact ; elle se répartira entre une hausse de la taxe sur les ordures ménagères suivant la courbe de nos dépenses en la matière, la création d'une taxe pour la gestion de nos zones aquatiques en raison d'une responsabilité transférée sans recettes par l'État et par un relèvement maîtrisé des impôts fonciers.

Comme toutes les collectivités locales, nous subissons de plein fouet le désengagement de l'État. Nous trouvons des partenariats, optimisations et économies. Toutefois, nous ne voulons pas privilégier uniquement le court terme, mais également porter une ambition forte pour l'avenir de notre territoire. Nous devons maintenir le soutien aux communes, notamment en investissement, pierre angulaire des équipements et du cadre de vie. Nous devons continuer de développer nos atouts, comme la génomique ou le sport, car ce sont les filières de formation et les emplois en devenir. Et nous devons être à la hauteur des impératifs de transition sociale et écologique, sous peine de dommages irréversibles sur nos existences d'ici dix ans.

Cette décision s'inscrit dans un contexte difficile, où le prix des énergies s'envole. Malgré tout, notre responsabilité est de préserver la capacité d'action de l'agglomération : nos politiques publiques d'aujourd'hui sont les solutions de demain – d'ores et déjà, nous le constatons quand, par exemple, nous parvenons à faire baisser le prix de l'eau. J'assume cette décision, car elle garantit notre intérêt collectif. Vous pouvez compter sur moi pour le porter sans cesse et de toutes mes forces.

Michel Bisson
Président de Grand Paris Sud



Déchets : faire le tri dans les idées reçues

©Citeo / William Alix / Sipa Press

Trier ses déchets, c'est bien.

Le faire correctement, c'est mieux !

Voici quelques pistes pour mieux trier et déconstruire les idées reçues que nous avons encore autour du recyclage des déchets.



©Citeo / Jonas Bendiksen

On le fait tous, ou presque ! Dans la poubelle ou le bac jaune, allez hop, les emballages, plastiques, papiers... Ah non, chez moi c'est le vert... Le vert? Mais je n'ai pas de bac vert, moi! Il faut l'avouer, il est parfois difficile de s'y retrouver dans les consignes de tri car, tout simplement, elles ne sont pas uniformes partout. Et ce qui est valable chez moi, ne l'est pas forcément à côté. De même, selon la technologie employée par le centre de tri d'un territoire, il faudra adopter des réflexes de tri différents de ceux qui sont mis en place ailleurs. En attendant de nouveaux changements pour aller vers plus de simplification en 2023, beaucoup d'entre vous ont déjà commencé à changer leurs habitudes pour adopter le tri au quotidien et c'est heureux. Alors, continuons ensemble, mais dans les règles de l'art, pour lutter contre le gaspillage et préserver collectivement nos ressources naturelles et notre environnement. La règle de base, et que l'on oublie souvent, c'est que derrière les process industriels automatisés (les lecteurs optiques, par exemple), il y a aussi des humains. Alors, évitons-leur de se blesser et facilitons-leur le travail. ■



EMBALLAGES
PAPIERS
JOURNEAUX
& MAGAZINES

Les cartons, c'est la poubelle jaune !

Ils doivent être pliés ou découpés.

Pourquoi ? Cela permet de gagner de la place dans le bac, mais également de ne pas obstruer les bornes d'apport volontaire et de lutter contre les dépôts de carton au sol.



EMBALLAGES
PAPIERS
JOURNEAUX
& MAGAZINES

Les emballages, c'est la poubelle jaune !

On ne les met pas dans un sac plastique !

Ils doivent être déposés en vrac. Pas besoin de les laver non plus, ni de remettre le bouchon en plastique (celui-ci peut être mis à part ou sur son contenant) ; ils doivent juste être vides de tout reste alimentaire avant d'être mis dans la poubelle, afin que le lecteur optique puisse les reconnaître. Flacons de shampoing et canettes pourront ainsi redevenir une matière première qui sera à son tour transformée en un autre emballage.

La bonne nouvelle, c'est qu'à partir du **2 janvier 2023**, vous pourrez mettre dans votre poubelle jaune, tous les emballages.



DÉCHETS
VERTS

Les déchets verts, c'est dans la poubelle ou le sac des déchets végétaux !

Les branchages (cinq maximum et ne mesurant pas plus 1,20 m)

doivent être bien ficelés pour faciliter leur manipulation lors du ramassage. La collecte a repris le 14 mars. Elle est assurée de mi-mars à mi-décembre.



Les déchets autorisés : tontes de pelouse, fleurs, plantes sans motte de terre ou encore les feuilles d'arbre. Avez-vous pensé à composter vos déchets ? Écologique et pratique, c'est moins de volume dans votre poubelle. Et vous pourrez utiliser ce compost dans votre jardin !

Tout ce qui est gravats, pots de terre et souches doivent être portés à la déchetterie afin d'être recyclés.



ENCOMBRANTS

Les encombrants

Ils ne doivent être sortis que la veille du passage au soir, à partir de 18h et pas avant !

Et pour éviter tout risque (troubles musculo-squelettiques) à nos amis ripeurs*, les objets volumineux doivent être démontés et peser moins de 30 kilos.

► **Pour connaître les jours et modalités de collecte, rendez-vous sur dechets.grandparissud.fr.**

Pour les végétaux, les métaux, les cartons, les gravats, les encombrants ménagers (meubles, téléviseurs, réfrigérateurs...), les pneumatiques déjantés, les produits toxiques, piles, huiles de vidange, cartouches d'imprimantes, batteries, ampoules... ayez le réflexe des déchèteries : non, elles ne sont pas payantes, mais bien gratuites sur présentation d'un badge (à récupérer en mairie pour les communes de l'Essonne, et directement auprès de votre déchèterie pour les communes de Seine-et-Marne).

► **Pas moins de 7 déchèteries vous accueillent sur tout le territoire. Attention : pas plus de 5 m³ par passage !**

Pensez aussi à donner une seconde vie à vos déchets ! Pour les textiles, vous avez la possibilité de les déposer dans les bornes textiles, ou les apporter en recycleries ou gratuiteries.

*Personnel de collecte



LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque vous achetez de l'électroménager (lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, cafetière, sèche-cheveux, téléphone...), les magasins sont tenus de reprendre les équipements usagés lors de l'achat d'un nouveau matériel. On limite ainsi l'impact financier de la collecte et du traitement sur la taxe d'ordures ménagères.

Une question, une demande ?

► services.urbains@grandparissud.fr

ou **N° Vert 0 800 979 191**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

► **Tout savoir sur les déchets à Grand Paris Sud : dechets.grandparissud.fr**





Réussir sa scolarité avec l'agglo !

À Grand Paris Sud, des outils et des dispositifs performants sont déployés pour que chaque élève dispose de toutes les chances pour choisir la voie qui lui convient. L'excellence est accessible à tous, dès la 3^e et jusqu'au doctorat !

Quelques exemples pour illustrer la volonté de l'agglo d'offrir le meilleur

La Mipop

La Mipop (Maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle) : mine d'or pour les élèves

Implantée à Grigny, où elle partage ses locaux avec le Point information jeunesse (PIJ), avec qui elle travaille en étroite collaboration, la Mipop est un service de l'agglo dédié à la réussite scolaire des élèves du territoire et à l'information des parents.

« Nous travaillons à la réussite scolaire à travers de nombreuses actions tout au long de l'année », précise d'emblée la responsable, Agnès Habellion. L'accompagnement revêt des formes variées : la recherche de stages pour les 3^e, les aides pour écrire un CV et une lettre de motivation, des journées de découverte des métiers, comme



TÉMOIGNAGE

Karima, 19 ans

« La Mipop m'a conseillée et m'a permis de poursuivre mes études »

« J'étais un peu perdue avec Parcoursup. Je me suis souvenue de la Mipop car elle était venue dans mon collège quand j'étais en 3^e. J'y suis donc allée pour trouver de l'aide pour les inscriptions. J'ai pu travailler dans le calme et dans de bonnes conditions tout en étant aidée et bien conseillée. J'ai beaucoup aimé cet endroit, qui m'a permis de poursuivre les études qui me plaisent. »

celle proposée le 10 mars avec 35 professionnels, des visites d'entreprises et/ou de portes ouvertes d'établissements de formation...

Des vidéos en 7 langues

Soucieuse d'aider jeunes et familles, notamment pour l'orientation en fin de 3^e, la Mipop a innové en créant des vidéos explicatives en 7 langues. « *Nous avons travaillé avec des parents pour être certains que nos propos soient clairs et compréhensibles de tous, poursuit la responsable. Nous disposons donc de vidéos en anglais, turc, arabe, tamoul, soninké, bambara... Nous réfléchissons pour reproduire le même format pour les inscriptions des lycéens sur Parcoursup.* »

La Mipop propose aussi des expositions, des interventions dans les établissements scolaires...

S'intégrant au dispositif AVEC, porté par l'Agglo, la Mipop a mis en place une série d'ateliers d'accessibilité à la langue française. ■



Voir les vidéos sur l'orientation en fin de 3^e

La Prépa aux écoles d'art

Passionné d'art ? La Prépa publique de Grand Paris Sud, c'est ici !

Vous souhaitez intégrer une école d'arts ? Vous ne savez comment préparer les concours ? Une solution s'offre à vous : la classe préparatoire publique aux concours des écoles supérieures d'art de Grand Paris Sud.

Avec 100 % de réussite, elle fait partie des 23 classes prépa en France agréées par le ministère de la Culture pour sa formation d'excellence !

« *Nous prenons maximum 20 étudiants pour 9 enseignants, souligne sa directrice, Sandrine Rouillard. Pour être admis, nous privilégions la motivation, l'ouverture à l'art en général, l'envie d'évoluer dans l'univers de la création. Je pense à un étudiant titulaire d'un CAP Mécanique passionné de dessins de voitures. Il allait voir des expos, lisait... Il a été pris et il est aujourd'hui designer !* »

Un enseignement haut de gamme

La prépa étant partenaire du Centre Pompidou depuis deux ans, les étudiants bénéficient de visites privées d'expos, de la venue d'artistes... et étudient dans deux très beaux sites du territoire : la Ferme du Bois Briard et les écuries du Château Bataille, à Évry-Courcouronnes. ■

L'offre Campus

L'enseignement supérieur, un campus unique !

Choix des filières, offre de logements (nombreuse et accessible), cadre de vie (nature et proximité de Paris), santé pour tous, mais aussi des transports et de la culture pas chère ! Ces valeurs font partie intégrante de la stratégie de l'agglo pour les étudiants de Grand Paris Sud.

Cette ambition porte ses fruits ! Pôle majeur d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, le territoire héberge pas moins de 40 établissements d'enseignement. Ils proposent une offre post-bac ou post-prépa pour les apprentis et les étudiants. De plus – et c'est un symbole de l'excellence –, le pôle est relié à Paris-Saclay et à l'Institut Polytechnique de Paris.

Entraide et solidarité

Plus de 20 000 étudiants et apprentis, 900 doctorants et plus de 1 500 enseignants-chercheurs ont choisi ces parcours d'excellence. Mais l'enseignement supérieur, c'est aussi un lieu unique où la solidarité prime. Un important réseau de partenaires vous accompagne : projets de tutorat, Cordées de la réussite... ■

Vous souhaitez candidater auprès d'un établissement du territoire ? Obtenir plus d'infos sur nos structures d'accompagnement ?

► Une seule adresse : campus.grandparissud.fr



TÉMOIGNAGE

Cumba, 21 ans

« Encore mieux que je l'espérais ! »

J'ai réussi à intégrer la Prépa aux écoles d'art de l'agglo après une licence en design graphique. J'ai déménagé pour m'installer à Évry-Courcouronnes. Je me souviens de mon sujet d'admission : le jury avait choisi trois mots qu'il fallait illustrer. Nous sommes très bien encadrés ; nous avons tous un tuteur, en plus des enseignants. Il y a de très bons cours, la venue d'artistes... Le niveau est exigeant, mais dans la bienveillance. Nous préparons aussi très bien les dossiers des admissions aux écoles d'art, ce qui est rare !



« Elles font de la musique »... et donnent le *la* !

Les conservatoires de Grand Paris Sud déploient un cycle d'événements au fil rouge puissant : (re)mettre les musiciennes dans la lumière !
Gros plan sur une initiative riche d'espoirs et de sens.

Elles font de la musique !

280

élèves

+ de 100

œuvres de femmes compositrices de tous styles et époques mises en lumière durant la saison 2021-2022



▶ Regarder la conférence de **Zahia Ziouani**, cheffe d'orchestre, à Moissy-Cramayel

Révéler des compositrices oubliées par l'histoire de la musique, du Moyen Âge à nos jours. Telle est l'idée première de Bruno Giner, compositeur et directeur du conservatoire de Combs-la-Ville. Un élan auquel ont répondu avec enthousiasme le réseau des conservatoires de Grand Paris Sud avec « *Elles font de la musique !* ».

Échanges, pratiques et découvertes musicales

Le projet s'est ouvert avec un grand concert d'inauguration ; l'ensemble MG 21 a ainsi proposé le 11 décembre, au Théâtre de La Coupole, 7 femmes et +. Une galerie vivante de femmes créatrices (de différentes générations) comme autant de miroirs où se reflètent musique, littérature et arts visuels. Se sont ensuite succédés des concerts professionnels, des auditions et concerts d'élèves, des ciné-concerts, des conférences, des interventions pédagogiques... Des élèves du conservatoire de Combs-la-Ville, dans le cadre de l'atelier Musique ancienne, ont par exemple travaillé sur une nouvelle frise historique en y ajoutant des compositrices. Et d'une façon globale, les compositrices trouveront dorénavant plus



de place dans le programme pédagogique des conservatoires, notamment dans les classes de Formation musicale.

Point d'orgue de cette saison : la venue de Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre française à la renommée internationale. Lors de rencontres programmées en mars dernier, la maestra a ainsi rencontré les publics et élèves de différents conservatoires du territoire. Son parcours de femme dans la musique et son métier de cheffe d'orchestre ont été abordés.

« Beaucoup de jeunes filles ou de jeunes en général, pourtant doués et passionnés, se refusent des ambitions de carrière. L'idée est donc de les inspirer ; démontrer que rien n'est impossible, quels que soient les origines et lieux de vie. Rappeler également que les conservatoires sont là pour enrichir et accompagner les parcours musicaux ; et plus globalement artistiques », explique Céline Léveillée. Directrice des conservatoires de Moissy-Cramayel et Cesson - Vert-Saint-Denis, elle est également professeure de direction d'orchestre au Conservatoire de Reims.

« Ma génération de trentenaire a moins vécu les obstacles des musiciennes qui nous ont précédées. Il me semblait donc intéressant de faire témoigner cette grande artiste sur son parcours », observe-t-elle, avant de conclure : « Professionnels et grand public se sont facilement appropriés ce projet fédérateur. Nous avons découvert les œuvres de musiciennes de renom. Certaines salles du conservatoire de Moissy-Cramayel en porteront d'ailleurs prochainement certains noms... ». L'histoire continue au rythme allegro! ■



► **Les prochaines dates sur**
sortir.grandparisud.fr



Fatima Oghi
Conseillère communautaire
déléguee en charge de
l'accessibilité, de l'égalité
femme/homme et de la lutte
contre toutes les discriminations

« À travers ce dispositif, vous voulons notamment montrer aux jeunes filles qu'elles peuvent tenter et oser ! Comme d'autres talents féminins avant elles. C'est une belle illustration de notre action d'inclusion républicaine avec des modèles plus qu'inspirants. »

©Patrick Fouque



Zahia Ziouani : mini bio

- Née en 1978, à Paris, de parents algériens, elle grandit à Pantin, où elle vit toujours ;
- À 8 ans, elle dirige la chorale de son école et suit des cours de guitare au conservatoire ;
- À 12 ans, elle apprend l'alto et intègre l'orchestre des élèves, puis ambitionne de devenir cheffe d'orchestre professionnelle ;
- Diplômée en analyse musicale, orchestration et musicologie de l'université Paris-Sorbonne, elle remporte plusieurs prix de conservatoire (alto, guitare classique, musique de chambre) ;
- En 1998, elle fonde et dirige l'Orchestre symphonique Divertimento, et devient cheffe d'orchestre associée de l'ensemble instrumental Densités 93.

ERREUR DE CHARGEMENT...



Fibre, quand ça bugge...

©Elisa Ventur • Unsplash.com



Dominique Verots
Conseiller communautaire
délégué en charge des
infrastructures et de
l'innovation numériques

« En lien avec les élus nationaux, nous mettons la pression sur les opérateurs et nous nous mobilisons auprès des instances de régulation et de décision pour faire bouger les lignes. Notre objectif est que chaque habitant de Grand Paris Sud puisse profiter en toute quiétude de la fibre le plus rapidement possible. »

Une réussite en train de tourner au fiasco... Voilà le constat sévère dressé par la présidente de l'ARCEP* lors de sa visite du DATE à Grand Paris Sud.

Il faut dire que sa visite ne doit rien au hasard. En effet, la mission de l'ARCEP est notamment de s'assurer de la connectivité des territoires et du bénéfice des utilisateurs finaux. D'où l'alerte lancée par les élus locaux et entendue par l'ARCEP.

Si 95 % des logements de Grand Paris Sud sont éligibles à la fibre optique – une couverture réalisée en un temps record de sept ans seulement ! –, cette montée en puissance rapide s'accompagne de malfaçons inacceptables. Pour la majorité des foyers, tout se passe bien. Mais pour certains, des difficultés surviennent, les solutions tardent et la situation vire au cauchemar. Les causes sont bien identifiées, car elles concernent toute la France. Le raccordement des

*Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

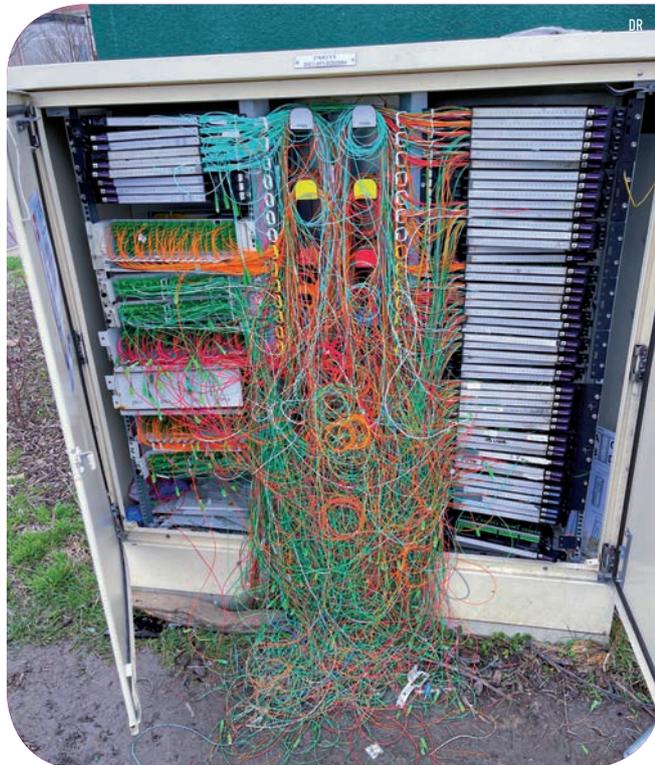
habitations est placé sous la responsabilité de l'opérateur commercial et fait trop souvent l'objet de débranchements intempestifs ou de défauts de fonctionnement.

Hélas, ce raccordement n'est pas effectué directement par cet opérateur, mais confié à des sous-traitants qui eux-mêmes les confient à d'autres sous-traitants, qui à leur tour, etc. On compte ainsi jusqu'à sept niveaux de sous-traitance dans le plus grand désordre. Sans compter la concurrence entre opérateurs qui n'arrange rien.

Des opérateurs sommés de remettre de l'ordre

L'ARCEP a assuré à Grand Paris Sud son soutien pour que l'agglomération réunisse les opérateurs et exige des solutions. D'ores et déjà, de nouveaux contrats de sous-traitance ont été mis en place, ainsi qu'une systématisation de compte-rendu photo et une traçabilité renforcée pour chaque intervention. En complément, dans les mois à venir, un outil de vérification du bon fonctionnement des connexions voisines lors d'un raccordement sera généralisé. La remise en état des infrastructures les plus dégradées est également à l'ordre du jour. Et pour les habitations neuves, une information systématique sera délivrée auprès des opérateurs de réseau dès l'obtention des permis de construire afin de garantir la présence de la fibre. Enfin, une nouvelle organisation des responsabilités entre opérateurs et opérateurs d'infrastructures est à l'étude.

La présidente de l'ARCEP a prévu de revenir d'ici la fin de l'année afin de constater les progrès réalisés localement par les opérateurs. ■



Comprendre les responsabilités des opérateurs

Un opérateur de réseau (opérateur d'immeuble ou opérateur d'infrastructure) est une entreprise qui est en charge de la conception, la construction et l'exploitation du réseau de fibre optique. Il ne commercialise pas les offres fibre. C'est l'opérateur commercial, qui utilise le réseau déployé par l'opérateur de réseau, qui propose des offres d'accès en très haut débit.



J'ai un problème. Vers qui me tourner ?

Si votre logement est neuf et qu'il n'est pas référencé, rapprochez-vous de votre mairie ; elle vous délivrera un certificat d'adressage que vous renverrez à votre opérateur de réseau. Si vous avez pris un abonnement, tournez-vous vers votre opérateur commercial ! Car c'est avec lui que vous avez signé un contrat de droit privé : il est donc tenu par un engagement légal. C'est lui votre interlocuteur unique.

- ▶ Si vous rencontrez des difficultés dans votre relation avec lui, faites-en part sur la plateforme « J'alerte l'Arcep » : jalerte.arcep.fr





GRAND ANGLE





BUDGET 2022

Le 7 avril dernier, notre agglomération adoptait, à l'occasion du conseil communautaire, le sixième budget de sa jeune existence. Il s'inscrit dans un contexte difficile, marqué par des contraintes financières fortes pesant sur les collectivités locales, mais également par une crise sanitaire et internationale sans précédent, que vous subissez aussi dans votre vie quotidienne.

Malgré cela, le budget 2022 pose les bases solides de l'action communautaire à l'horizon 2030. La nécessaire transition sociale et écologique que l'Agglo souhaite mener nécessite de changer de braquet dans tous les domaines de l'action publique : cycle de l'eau, énergies renouvelables et de récupération, rénovation thermique des logements et des bâtiments publics, collecte et traitement des déchets, agriculture et alimentation...

Pour la première fois depuis sa création en 2016, Grand Paris Sud a décidé d'augmenter certains de ses impôts pour continuer à investir, maintenir notre cadre de vie, développer les nombreux atouts de notre territoire et faire face aux conséquences de la crise.

Grand Paris Sud a conçu son budget avec une volonté majeure : nous préparer aux défis qui sont face à nous et porter une ambition forte pour l'avenir de notre territoire.

Les grandes orientations du nouveau budget



Servir la transition écologique

186 millions d'euros sont consacrés à l'amélioration de la collecte des déchets et à des actions visant à les réduire, à la poursuite du développement d'Eau de Grand Paris Sud avec l'intégration de l'assainissement pour un certain nombre de communes, à l'aménagement de l'espace public (voirie, éclairage, espaces verts...), ou encore à régénérer la biodiversité, pour servir la transition écologique.

Agir pour la culture, le sport et l'envie d'apprendre à tout âge

Au total, presque 70 millions d'euros sont utilisés pour la culture au travers de la montée en puissance du réseau des conservatoires, notre réseau des cinémas, la création d'un tiers-lieu « culture scientifique », d'événements sportifs ou encore la poursuite du développement de l'aisance aquatique.



Soutien aux communes

67 millions d'euros sont dégagés pour apporter une aide aux communes et les accompagner dans les projets de construction ou de rénovation d'équipements communaux (espace seniors, groupes scolaires...).

Renforcer l'attractivité du territoire

Ce sont 33 millions d'euros qui sont mobilisés pour favoriser le développement économique, celui de l'enseignement supérieur, des transports et des mobilités douces.

Cohésion sociale et urbaine du territoire

Une enveloppe de 28 millions d'euros est affectée à l'amélioration de l'habitat et du logement, au soutien au dispositif d'appui aux copropriétés dégradées, au suivi des 19 quartiers en politique de la ville, mais aussi à la formation à tous les âges, à la prévention et à la sécurité.



Vos impôts, au service de votre avenir

Augmenter la fiscalité, pour la première fois depuis la création de l'agglomération en 2016, est un choix réfléchi et mesuré, fait dans un esprit de responsabilité. Il s'accompagne d'une démarche forte et volontaire pour déterminer toutes les sources d'économies à activer au niveau de son fonctionnement et de ses dépenses de personnel.

Réfléchi, pour faire face au contexte post covid, à la crise internationale, à la baisse des recettes des collectivités locales... L'Agglo doit vous garantir la possibilité de vivre sur le territoire, d'y évoluer et de s'y épanouir dans les meilleures conditions, grâce à une politique d'investissements ambitieuse et soutenue.

Mesuré, pour tenir compte des fragilités auxquelles notre agglomération est confrontée. Chaque évolution des taux a été réfléchiée pour limiter au maximum leur impact sur les ménages et les entreprises.

Concrètement, sur votre feuille d'impôts locaux, que vous recevrez à l'automne, les hausses seront répercutées, de manière la plus mesurée possible, au niveau de :

- la cotisation foncière des entreprises (de 25,72 % à 26,5 %);
- la part intercommunale de la taxe sur le foncier bâti, concernant à la fois les ménages et les entreprises, dont

le taux passera de 0,279 % à 1,13 %; le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui pourra progresser jusqu'à 13,1 %, et qui permet de compenser la forte hausse du coût de traitement des déchets, notamment liée à la progression de la Taxe générale sur les activités polluantes mise en place et perçue par l'État;

- l'instauration de la taxe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, compétence imposée par l'État aux agglomérations, et essentielle pour préserver la ressource en eau. ■



LE BUDGET 2022 en chiffres



Programmation pluriannuelle d'investissement, késaco

Les collectivités locales portent une part importante de l'investissement public, et c'est d'autant plus logique qu'elles ont en compétences des équipements et des services essentiels à votre vie quotidienne.

Il s'agit de la voirie que vous utilisez, du gymnase dans lequel votre association locale propose des cours de sports...

L'agglomération dispose elle aussi d'équipements à votre service : médiathèques, piscines, conservatoires, salles de spectacles et de concerts... mais elle intervient aussi sur des politiques publiques du quotidien, c'est elle qui est en charge du ramassage de vos déchets, de vous alimenter en eau potable, de développer l'offre dans l'enseignement supérieur ou encore de veiller à la biodiversité.

L'agglomération et ses communes membres décident d'une programmation pluriannuelle d'investissements (PPI), qui doit permettre d'entretenir, de rénover, mais aussi de créer de nouveaux équipements dans tous les domaines.

Au-delà, il s'agit d'amplifier les investissements liés à la transition écologique, pour laquelle les collectivités disposent de nombreux leviers. Tout cela nécessite de développer une vision à long terme, et c'est ce à quoi vos élus se sont attachés en définissant la Programmation pluriannuelle d'investissement de 2022 à 2032.



Culture 18 millions €

Conservatoires et écoles de musique > 2,1 millions €

- Création d'un studio de répétition à Nandy > 100 000 €
- Rénovation du conservatoire Charles-Gounaud à Bondoufle > 1,2 million €
- Extension du conservatoire Yves-Henry à Villabé > 300 000 €
- Rénovation de la Coupole à Combs-la ville > 4,6 millions €

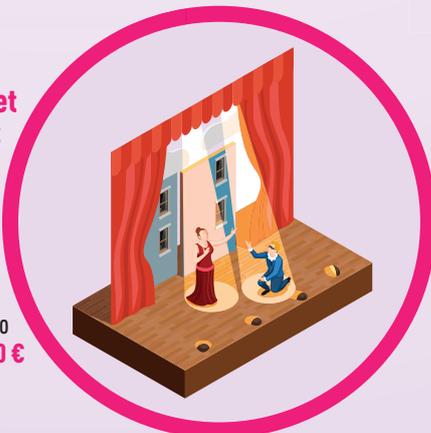


Recherche Enseignement supérieur Formation 16,7 millions €

- Construction d'un nouveau bâtiment recherche de l'Université Paris Est Créteil à Lieusaint > 1,5 million €

Salles de spectacle et cinéma > 3,3 millions €

- Dernière phase de travaux du programme de rénovation des Arènes de l'Agora à Évry-Courcouronnes > 7 millions €
- Rénovation du Silo à Tigery > 300 000 €



Rénovation urbaine 168 millions €

- L'agglomération contribue au financement de la rénovation urbaine aux côtés de l'Etat et de la Région Ile-de-France. Exemples d'opérations de rénovation urbaine : la rénovation urbaine de la Grande Borne à Grigny > 10 millions €
- Rénovation urbaine de la Grande Borne à Grigny > 10 millions €
- Rénovation urbaine de la Grande Borne à Grigny > 10 millions €

Quelle ?



Sport 45 millions €

- Rénovation des vestiaires et de l'éclairage du stade Faban à Moissy-Cramayel > 950 000 €
- Rénovation du stade nautique Jean Bouin, à Savigny-le-Temple et réhabilitation de la piscine Georges et Rolande Hagondokoff à Cesson > 24 millions €
- Rénovation du complexe sportif Louis La Chenal et parc des sports à Saint-Pierre-du-Perray > 3,1 millions €



Voirie-Travaux 62,9 millions €

- Travaux de voirie communautaire de signalisation et de mobilier urbain > 10,9 millions €
- Cœur de ville à Lisses > 5,7 millions €
- Cœur de ville à Soisy-sur-Seine > 2,4 millions €
- Cœur de ville à Étiolles > 2,1 millions €
- Gendarmerie à Saint-Germain-lès-Corbeil > 500 000 €



Eau 9 millions €

- Création de réseaux de gestion anti-crue, travaux de prévention pour améliorer la gestion des débordements et entretien des réseaux des eaux pluviales à Soisy-sur-Seine, Grigny, Morsang-sur-Seine, Ris-Orangis et Saintry-sur-Seine > 8,9 millions €



Soutien aux communes 15 millions €

Dans les villes dans lesquelles l'agglomération investit moins directement, un dispositif de solidarité soutenant financièrement les investissements communaux a été mis en place.

Notamment :

- Au Coudray-Montceaux > 833 000 €
- À Vert-Saint-Denis > 1 million €



Développement économique 20 millions €

- Soutien au développement du site aéronautique de Paris-Villaroche à Rueil > 500 000 €

Urbanisme

Financement, autres partenaires, opération urbaine...
 Exemple : opération de quartier des Tarterêts
 30 millions €

La programmation pluriannuelle d'investissement (2022-2032), c'est 889 millions € qui vont aller dans chacune des 23 villes de l'agglomération afin d'améliorer le quotidien des habitants, préparer l'avenir, transformer un quartier, une ville... Chaque projet financé dans la PPI intègre les impératifs liés à la transition sociale et écologique. Et en plus, des investissements sont directement fléchés pour accélérer encore davantage avec par exemple 27 millions sur la rénovation énergétique des bâtiments ou 168 millions sur la rénovation urbaine.

91,5 millions de dépenses d'investissement sont affectées à la PPI au titre de l'année 2022.



Je composte, tu compostes, il composte...

À l'école Lavoisier, à Lieusaint, tout le monde est mobilisé pour composter les restes de la cantine afin d'enrichir le sol d'un coin nature avec potager. Retour sur une expérimentation écologique et pédagogique qui va faire date.

« C'est une toute première à l'échelle de l'Agglo ! insiste Nathalie Luzeiro, chargée de mission projets éducatifs et maître-composteur pour la Direction de la transition écologique de Grand Paris Sud. *Jamais une école du territoire n'avait composté absolument tous les restes de la cantine. Il ne s'agit pas seulement de pelures des fruits et légumes. Et, le fait d'impliquer tous les acteurs de l'école est un levier pédagogique très riche, autant pour les enfants que pour les adultes.* » Car ici, tout le monde participe. Agents d'entretien, personnel de la restauration scolaire, enseignants, élèves, ATSEM, accueil de loisirs et équipe pédagogique... chacun met la main à la pâte ! Enfin... au compost. Les enfants trient leur assiette scrupuleusement, un agent récupère le seau sur la table de tri, des élèves (accompagnés d'un adulte) versent les restes alimentaires dans le compost... Et pour que tout le monde puisse participer au cours de l'année, il y a une répartition sur les quatre jours de la semaine. Pour les enfants



de la classe Ulis (Unité localisée d'inclusion scolaire pour les élèves en situation de handicap), c'est un moment très attendu. « *Ils adorent ! Pour eux, c'est une formidable expérience. Il se sont vraiment investis et en termes d'éveil, c'est très intéressant* », affirme Nathalie Luzeiro.

Un projet qui pousse

Ce projet écologique et pédagogique fut d'abord semé par l'équipe de l'école maternelle qui souhaitait mener un travail autour de la biodiversité dans le cadre d'un coin nature avec potager au sein de l'école. « *Je leur ai proposé de produire eux-mêmes leur compost pour enrichir le sol.* » L'idée fait mouche. Depuis, elle a bien germé et a porté ses fruits. Après un temps d'échange avec toute l'école (dont les élémentaires) et la municipalité, le projet a pu voir le jour dans le cadre du dispositif Ecol'o Top proposé par Grand Paris Sud aux établissements scolaires du territoire afin de leur permettre de s'engager concrètement dans la transition écologique. « *L'objectif, désormais, c'est que l'école élémentaire puisse aussi aménager des coins nature avec des potagers écologiques et pédagogiques. Dans la partie primaire, mais aussi au niveau de l'accueil périscolaire.* » ■

Ensemble, préservons la biodiversité

C'est avec les habitants de Grand Paris Sud que l'agglo élabore en ce moment sa stratégie territoriale de la biodiversité.

Objectif : mettre en œuvre les actions nécessaires pour protéger et valoriser la biodiversité de notre territoire dans les cinq ans à venir.



©Eric Coquelin

Dans le cadre du Contrat de transition écologique signé avec l'État le 19 juillet 2019, Grand Paris Sud va se doter d'un schéma directeur de la biodiversité afin de soutenir le développement de notre territoire tout en préservant notre patrimoine naturel et écologique. **Un sujet qui nous concerne tous !** L'agglo a choisi d'élaborer cette stratégie avec un maximum d'acteurs. Des rencontres ont ainsi été organisées sous forme d'ateliers de co-construction : avec un collège d'experts le 16 septembre 2021, mais également avec deux classes de collégiens (collège Louis Armand de Savigny-le-Temple et collège La Tuilerie de Saint-Germain-lès-Corbeil) les 14 et 15 février derniers et, bien sûr, avec les habitants les 7, 9 et 10 mars.

La démocratie participative en action

L'idée est d'avancer et de construire ensemble en faisant émerger des propositions d'actions ou des initiatives que chacun pourrait imaginer ou mettre en œuvre au quotidien, dans sa ville, son quartier, au pied de son immeuble ou dans son jardin. **Car la démarche de l'agglo est claire : ce schéma directeur doit être élaboré en concertation avec la population.** C'est pourquoi elle souhaite faire de ce sujet une thématique portée par une culture commune. Dans cette optique, l'Agglo a mis en place une « story map », 100% dédiée à la démarche de concertation. L'outil rassemble tout le travail produit à la faveur des divers ateliers qui se sont déroulés en visioconférence. À la fois ludiques et studieux, ils ont permis à chacun de tester ses connaissances, de découvrir ou de mieux comprendre ce que représente la biodiversité autour de soi et, surtout, d'exprimer concrètement ses idées. La Stratégie territoriale de la biodiversité ainsi définie devrait entrer en vigueur dès cet automne. ■

Pour tout savoir sur la biodiversité à Grand Paris Sud, consultez la story map

► **Si cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à contacter :** transition.ecologique@grandparissud.fr



©stock.adobe.com



OLIVIER BLEYS, Ça marche pour lui!

Écrivain et explorateur moderne, Olivier Bleys parcourt à pied de plus ou moins grands espaces afin d'élaborer des carnets de marche multimédias. Grand Paris Sud l'a invité à arpenter le territoire de l'agglomération en juin dernier et le résultat est à la fois poétique, surprenant et instructif. Un regard randonneur amoureux, constitué de notes, de photos et de sons !

La carte et le territoire

Olivier Bleys aime l'improvisation et les chemins de traverse. Il s'est ainsi rendu à la Terrasse du Vieux Garçon, à Morsang-sur-Seine, uniquement parce que le nom l'intriguait ! Avec une moyenne de 30 km par jour, l'explorateur pique des points sur la carte et les relie au hasard de l'aventure. Pour composer le carnet de Grand Paris Sud, Olivier a marché quatre jours depuis la forêt de Rougeau, au sud, jusqu'à Grigny et au-delà, au nord. Sa restitution est composée de 244 photos, d'un texte de 30 000 caractères, de 3 vidéos de 3 minutes chacune et de 13 sons avec ambiances (le passage d'une péniche au Coudray-Montceaux, par exemple). Mais aussi de témoignages, comme celui de Fabienne, qui tient

des chambres d'hôtes cossues aménagées dans des containers, à Saintry-sur-Seine. « *J'y ai passé une nuit et elle m'a raconté comment, pendant le confinement, elle a choisi d'ouvrir ses containers aux soignants car le site est à moins de 10 minutes d'un hôpital.* »

Le son, les images... et le vécu !

Avec ses carnets de marche, Olivier Bleys souhaite restituer un territoire dans toutes ses dimensions, mais aussi un vécu. « *Nous sommes loin des plaquettes de communication très élaborées, souligne-t-il. J'y ajoute ce petit accent personnel, cette patine propre au reporter du territoire.* » Une restitution subjective et poly-sensorielle qui s'adresse à l'œil par la photo et des petits films, mais aussi à l'ouïe avec des ambiances sonores et des interviews. « *Et si je pouvais inclure l'odeur, je le ferais !* » ■

► **Vous pouvez découvrir le carnet de marche d'Olivier Bleys sur le site de l'agglomération :**
microaventure-grandparissud.fr



Le site Micro-aventures de Grand Paris Sud, c'est aussi l'espace d'expression du photographe Kopeto, qui a porté son regard en septembre dernier sur la mobilité de notre territoire. Bus, trains, vélo, covoiturage... Rien n'a échappé à l'objectif du jeune artiste ! En mars-avril, découvrez au Théâtre-

Sénart son exposition « La D », qui vous plonge dans les couloirs des gares de la ligne, mais aussi dans le quotidien des usagers.

Nandy, sur la liste du patrimoine d'intérêt régional

Le chalet du parc royal de Nandy a reçu en novembre dernier le label « patrimoine d'intérêt régional ». Découverte.

En attribuant cette distinction patrimoniale, la Région Île-de-France fait la lumière sur un site remarquable et lui permet de solliciter des aides publiques pour sa réhabilitation et son entretien. L'intérieur de l'ancien pavillon de chasse exige effectivement une restauration, mais il évoque encore, ici et là, le confort et le raffinement offerts aux anciens maîtres des lieux. En témoignent par exemple la cheminée habillée de carreaux émaillés ou les fenêtres ornées de vitraux. Si l'architecte du chalet construit fin XIX^e demeure inconnu, on sait que le parc paysager où il est situé fut imaginé par Étienne-Michel Bouret, grand financier de Louis XV.

70 hectares de balade en attendant le chalet

La visite de la demeure n'est pas encore ouverte au public. Pour autant, la forêt voisine et le parc environnant – lui-même au cœur du site classé des boucles de la Seine et du vallon de Ballory – valent le détour ! Propriétaire de l'ensemble bâti et naturel depuis une vingtaine d'années, l'Agence des espaces

verts travaille d'ailleurs à en valoriser les aménagements paysagers conçus aux XVIII^e et XIX^e siècles. Le promeneur découvrira ainsi différentes ambiances naturelles – mare, verger, rond de marronniers... – et admirera le panorama offert du côté du belvédère.

Au bout de l'allée royale, il tombera peut-être nez à nez avec l'impressionnant Gardien, tête d'homme couronnée de 5 cerfs de taille réelle. Cette sculpture-totem géante de Gloria Friedman, installée ici en 2013, veille sur l'entrée de la forêt régionale de Rougeau, sur laquelle donne le chalet. Et distille une spiritualité particulière au cœur des chênes centenaires. ■



« À terme, l'idée serait de proposer un parcours culturel à l'intérieur du parc. Et de l'ancrer dans les projets de valorisation des berges de la Seine. »

René Réthoré

Maire de Nandy.
Vice-président de Grand Paris Sud, en charge du spectacle vivant et des enseignements artistiques.



Découvrez les autres sites labélisés « patrimoine d'intérêt régional » du territoire sur





Quand la terre est ovale à Grand Paris Sud

Actuellement en Fédérale 2, le club USRO Rugby de Ris-Orangis n'a jamais été aussi proche de la montée en Fédérale 1 ! Une fierté municipale qui rejaillit sur tout le territoire de Grand Paris Sud.

Un travail de talonneur

Bien que prudent, Éric Husson, Président du club USRO Rugby de Ris-Orangis jubile. Et il a de quoi car, si le club est bien troisième au classement, il n'est que dixième en termes de budget. C'est dire le travail accompli en amont. « *Même si ça ne va pas être facile, la montée n'est plus illusoire. Il faut que nous ayons tous dans la tête que c'est possible. Nous, le club, mais aussi l'ensemble de nos partenaires car en Fédérale 1, sans moyens supplémentaires, nos lacunes en termes de structures risquent de se creuser.* » Nouveau club house, terrain pour jouer l'hiver... l'USRO souhaite concrétiser des investissements qu'il juge nécessaire.

Une académie pour les jeunes

Le club a déjà entrepris plusieurs projets avec succès. Depuis septembre 2020, il a ouvert une académie qu'il a pu maintenir toute l'année, malgré le Covid. Destinée aux joueurs entre 16 et 20 ans, elle vise à leur transmettre des savoirs qu'ils n'abordent pas pendant les entraînements : athlétisation du corps humain, préparation physique, diététique, développement de techniques sur des postes déterminés, préparation mentale... « *Nous voulons former un vivier de jeunes capables de jouer en Fédérale 2 et 1.* » Ouverte aux clubs voisins, cette académie propose des doubles licences pour les accueillir plus facilement en cas de détection. Cette année, deux classes rugby ont également ouvert au collègue Albert Camus de Ris-Orangis.

Des féminines qui apportent un nouveau souffle

Parmi les projets déjà concrétisés par le club, Éric Husson pointe également le beau développement de la section féminine, également engagée en compétition. « *Elles sont 28 et même si elles subissent beaucoup de casse, leur état d'esprit est formidable ! Elles ont amené un vent de fraîcheur dans le club et une belle dynamique.* »

Les scolaires aussi

Aujourd'hui, Éric Husson place ses espoirs dans la coupe du monde de 2023 qui se déroulera en France et pour laquelle le site de Carré Sénart a été pressenti. « *Si le site est choisi, ce sera une opportunité énorme d'établir des échanges avec la délégation et de mener des animations sur le territoire. Les gamins seront ravis !* » Un enthousiasme qui touche également les scolaires puisque, à la fin de cette année, l'USRO aura initié au rugby 2 500 enfants de 60 écoles... ■

Une nouvelle Maison sport-santé labellisée !

En activité depuis mi-octobre, la Maison sport-santé de l'Agora a été labellisée par le Ministère des sports en janvier. Celle du complexe sportif Jean Bouin de Savigny-le-Temple avait été labellisée en février 2021.

Trop de personnes restent inactifs alors qu'ils auraient besoin d'une activité adaptée après une opération, parce qu'ils souffrent de maladies liées à l'âge ou en raison d'une pathologie récurrente ou d'une maladie chronique (obésité, diabète...), ou encore, d'un handicap. Si vous êtes dans un de ces cas, n'hésitez pas à en parler à votre médecin qui vous adressera à une des deux Maisons sport-santé du territoire pour bénéficier de « sport sur ordonnance ». Il s'agit en fait d'une activité physique personnalisée et adaptée à vos besoins, effectuée en petits groupes et encadrée par des professionnels compétents, à savoir : des éducateurs sportifs formés au « sport-santé ».

Du sport sur ordonnance

À l'Agora, une trentaine de bénéficiaires ont d'ores et déjà été envoyés à la Maison sport-santé par leurs médecins. Ils bénéficient ainsi de 25h d'activités par semaine, du lundi au vendredi, et profitent des conseils d'un nutritionniste et d'un coach mental. « Nous dressons d'abord un bilan initial, puis nous définissons un programme personnalisé en fonction des besoins de la personne et de ses envies, explique Karine Picot, coordinatrice de la Maison sport-santé de l'Agora. Il faut être régulier et venir une heure, trois fois par semaine. » Yoga, marche nordique, aquagym, renforcement abdominal, patinage-santé, boxe-santé et même tennis et badminton-santé pendant les vacances... La palette d'activités est large et il serait étonnant que vous ne trouviez pas votre bonheur.

Se remettre en action

Tous les trois mois, un bilan est effectué. Mais, au bout de quelques semaines, déjà, les pratiquants ressentent des effets bénéfiques : ils ont moins mal au dos, sont plus à l'aise dans leurs déplacements, dorment parfois mieux... « Nous touchons un public très éloigné de la pratique sportive, précise Karine Picot. Le fait de les remettre en action et de leur permettre de se réapproprier leur corps, c'est déjà quelque chose. » ■

► Maison sport-santé de l'Agora

Allée de l'Agora, à Évry-Courcouronnes
Tél.: 01 69 91 58 88

► Maison Sport-Santé Nandy/Savigny-le-Temple au complexe sportif Jean Bouin 1

Place Nathalie Lemel, à Savigny-le-Temple
Tél.: 01 60 63 80 27



Les confitures de Véronique : goûtez aux mélanges !

Pour tartiner plus de douceurs sur nos tranches de vies, cette habitante de Saint-Pierre-du-Perray confectionne des confitures aux subtils mélanges.

Dans la cuisine d'une propreté immaculée, des pots mangues-framboises attendent d'être étiquetés. Avec près de 300 bocaux vendus chaque mois, Véronique a de quoi s'occuper.

Deuxième vie

Responsable d'une agence bancaire, Véronique affronte en 2016 une douloureuse annonce médicale. Placée en maladie longue durée, puis en invalidité temporaire, elle suit depuis un parcours de la combattante. Pour se ressourcer, elle fait notamment du sport... et, devinez ? Des confitures !

« L'été 2020, une amie m'a proposée de les vendre. Je me suis lancée pour me changer les idées et par goût du partage. Comme ma grand-mère et ma mère, j'aime cuisiner et innover... »

Elle crée donc son entreprise et s'inscrit à la Chambre des métiers et de l'artisanat. Le contexte Covid ralentit le lancement mais elle participe le 30 mai 2021 à son premier marché. Depuis, une fidèle clientèle de gourmets s'est constituée.

Des goûts et des couleurs

Impossible de décliner toute la gamme des confitures de Véronique. Citons parmi les 25 références, les divines framboises/basilic, mirabelle/romarin (de son jardin), pommes/letchis au sirop de rose, poire au chocolat...

« Juste des fruits frais et du sucre. Avec, ici ou là, une épice, une plante aromatique... En tout cas ni conservateur ni arôme ajouté. Les clients adorent : ils les comparent à des desserts. »

Côté approvisionnement, elle fait surtout ses cueillettes à La Ferme de Servigny. Et pour la vente, privilégie le contact humain et convivial des marchés.



©Lionel Antoni

Cerise sur le bocal : chaque pot est couvert de jolis tissus liberty, chaque fois différents. « *J'aime aussi quand c'est beau* », conclut-elle dans un sourire radieux. ■

► Plus d'infos

06 80 20 32 95 • vero.davranche@gmail.com



©Lionel Antoni

Sur quels marchés trouver Véronique ?

- Saint-Pierre-du-Perray : dimanche, 8h-13h
- Moissy-Cramayel : vendredi, 16h-19h
- Saint Germain-lès-Corbeil : samedi, 9h-13h30 (reprise le 8 avril)
- Tigery : 2^e samedi matin du mois
- Corbeil-Essonnes : jeudi matin

Watchfrog : la biotech qui traque les substances chimiques

C'est à Genopole (Évry-Courcouronnes) qu'est implanté le premier laboratoire indépendant spécialisé dans la mesure des effets des perturbateurs endocriniens et des polluants sur le vivant. Une PME de 17 salariés qui symbolise l'innovation du territoire !

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets négatifs sur la santé. Ils sont suspectés de contribuer à de nombreuses pathologies : troubles hormonaux et leurs conséquences (infertilité, puberté précoce, obésité, maladie thyroïdienne...), mais aussi malformations congénitales, cancers hormono-dépendants et même troubles de l'immunité. ■



Rencontre avec le docteur Gregory Lemkine, PDG et co-fondateur du laboratoire

D'où vient cet intérêt pour les perturbateurs endocriniens ?

« En tant qu'expert au Muséum national d'histoire naturelle, mon travail consistait à étudier le rôle fondamental du système endocrinien dans le développement et le fonctionnement de notre organisme au travers de l'évolution des espèces. Au début des années 2000, nous avons été sollicités par des industriels de la cosmétique qui présentaient que les perturbateurs endocriniens deviendraient un enjeu environnemental et sanitaire majeur des prochaines années. C'est ainsi qu'est né Watchfrog en 2005. »

Comment « traquez-vous » la présence de ces substances ?

« Tester et mesurer le potentiel perturbateur endocrinien des ingrédients, mélanges, produits ou emballages signifie faire de l'expérimentation animale, ce que j'ai toujours refusé. Je ne voulais pas sacrifier des animaux de laboratoire. Nous avons développé des méthodes alternatives sur des têtards et des larves aquatiques *in vitro* grâce à des marqueurs fluorescents qui révèlent ou non les perturbations de l'équilibre hormonal. »

Qui sont vos clients ?

« Des leaders mondiaux de la chimie, mais aussi de grandes marques de cosmétiques, fournisseurs d'ingrédients... »

Vous travaillez aussi sur la qualité de l'eau ? Notamment, pour l'agglo ?

« Absolument ! Grand Paris Sud fait partie des territoires où il est possible d'innover en la matière. Nous avons travaillé notamment sur les stations d'épuration d'Évry-Courcouronnes et de Corbeil-Essonnes. »

Que vous apporte votre implantation à Genopole ?

« C'est un lieu unique pour la biotech en France et une vraie communauté d'entrepreneurs qui travaillent sur des sujets qui ne sont pas abordés ailleurs. »

► **Plus d'infos :** watchfrog.fr



Têtard avec marqueur fluorescent



Côté Sénart, ça se développe et ça vit !

©Atelier Aquitain d'Architectes Associés

Au cœur de cet espace alliant nature et urbanité, on trouve aussi de nouveaux quartiers respectueux et démonstrateurs des enjeux environnementaux et des parcs d'activité innovants qui créent de l'activité et des emplois.

On y vit, on y étudie, on y travaille, on s'y balade, on s'y cultive et on y consomme ! Le secteur de Sénart est parvenu au fil des ans à résoudre la délicate équation visant à offrir aux habitants tous les ingrédients pour bien vivre dans un environnement protégé.

Mais ce n'est pas terminé ! De nouveaux projets majeurs sont attendus grâce à l'agglomération et à l'aménageur, l'EPA Sénart (Établissement public d'aménagement).

Carré Sénart : un cœur performant et animé

C'est l'un des trois pôles d'attractivité majeurs de l'agglomération qui continue de voir la vie en grand... et en vert ! Entre le centre commercial régional, les établissements scolaires, de recherche et de formation de tous niveaux et les équipements culturels et de loisirs... il y a de la vie sur le site de Carré-Sénart !

Entre Lieusaint et Saint-Pierre-du-Perray, Carré Sénart a choisi dès sa création de privilégier l'aménagement paysager et le respect du patrimoine.

Les projets en cours et à venir :

- **une nouvelle résidence hôtelière** et des équipements tertiaires ;
- **l'extension du pôle médical de Sénart** : prévu pour fin 2024, on y trouvera à terme de nouvelles spécialités



- implantées dans un second bâtiment de plus de 5 000 m² ;
- **des projets autour du sport, de la santé et du bien-être** (dont un centre de balnéothérapie et spa), des loisirs et de l'e-sport (compétition de jeux vidéo en réseau sur Internet) dans le cadre de Grand Paris Sport...

Des emplois et de l'innovation

Sénart, c'est aussi un écosystème favorable aux entreprises et à la création d'emplois avec des structures innovantes : deux sites labellisés par l'État « sites industriels clés en main » (l'Usine du futur Elcimaï à Savigny-le-Temple/Cesson et le quartier du Levant à Lieusaint).



L'eau vive (Lieuxaint) : labellisé écoquartier

Cette opération de logements innovants à faible empreinte environnementale a été lauréate de l'appel à projets Écocité « Ville de demain ».

Ainsi, après 1 550 logements réalisés en phase 1, le lancement de la phase 2 permettra de compléter ce nouveau quartier par la construction d'environ 500 nouveaux logements (dont 130 logements sociaux) sur 26 ha, dont 23 ha de friche industrielle réhabilitée.

Vivre bien ensemble à Chanteloup (Moissy-Cramayel)

La création de ce nouveau quartier s'inscrit dans le long terme avec la programmation de 2 400 logements au total. Connecté au projet d'agriculture urbaine au nord, il vise à proposer un environnement naturel à proximité du parc de l'Arboretum et de la Ferme urbaine.

Paris Villaroche (Réau) : pôle industriel majeur

De nombreux partenaires se sont associés pour faire de ce lieu unique un pôle majeur en Île-de-France à rayonnement national, voire international. L'objectif est d'y accueillir un ou deux projets d'implantation industrielle ambitieux à forte attractivité. Le groupe Safran Aircraft Engines, déjà présent sur le site sur 92 ha, y emploie plus de 6 000 personnes et s'appuie sur un réseau de nombreuses PME/PMI.



©Julien Cresp

Aérodrome du pôle d'activités de Paris/Villaroche

Relier ville et nature à Savigny-le-Temple

Un projet d'aménagement ambitieux est programmé sur le secteur du « Miroir d'eau », avec la création de nouveaux logements et la requalification d'espaces verts autour des plans d'eau, en accompagnement du futur tracé du TZen 2, qui desservira le nouveau quartier à l'horizon 2027 et reliera le futur pôle gare requalifié et le centre-ville.

L'Écopôle de Sénart (Combs-la-Ville / Lieusaint / Moissy-Cramayel) : site pilote

Ce site de 186 ha (dont 70 encore cessibles), premier Écopôle d'Île-de-France, accueille des entreprises éco-responsables engagées dans la transition environnementale (écoconstruction, alimentation, économie circulaire, production d'énergie...). ■



©Wes Piron

Éco-pépinière de l'Écopôle de Sénart



RETROUVEZ
dans votre mag,
LE PROGRAMME
de votre été
à Grand Paris Sud

Plus d'infos sur :

sortir.grandparissud.fr

